

Égalité H/F : deux engagements pris par l'ensemble des CDN et mis en œuvre à compter de 2022-2023

news **tan**k
culture

Paris - Actualité n°258387 - Publié le 13/07/2022 à 13:00



Célie Pauthé, David Bobée, Carole Thibaut, Emilie Capliez, Nathalie Garraud et Chloé Dabert - © D.R.

Les directeurs et directrices des 38 Centres dramatiques nationaux se sont engagés, le 12/07/2022 en marge du Festival d'Avignon, à mettre en œuvre des actions concrètes et partagées afin de faire évoluer la place des femmes dans le spectacle vivant. Ils présentaient pour ce faire leur Charte de la parité conçue et signée collectivement.

Les CDN composeront désormais des programmes mettant à l'affiche « au moins 50 % » de spectacles mis en scène, écrits et mis en scène ou conçus par des femmes. Par ailleurs, ils s'engagent à répartir leurs moyens de production à

égalité entre des équipes artistiques dirigées par des femmes et des équipes artistiques dirigées par des hommes.

« Cette charte de la parité, qui vise à rétablir l'équilibre dans nos programmations ainsi qu'une plus juste répartition de nos moyens de production entre les artistes hommes et femmes, est un premier pas vers une égalité nécessaire. Elle sera la garantie d'une plus juste représentation de la création artistique contemporaine », indique [Émilie Capliez](#), co-directrice du CDN de Colmar et présidente de l'ACDN.

La charte sera appliquée à compter de la saison 2022-2023 et ces engagements ont vocation à être inscrits dans les Contrats pluriannuels d'objectifs des CDN, à leur demande. Les engagements pris feront l'objet d'une évaluation par les CDN tous les 3 ans (soit la durée d'un mandat de direction de CDN) pour les moyens de production, et chaque saison pour les programmations.

« Presque 40 % des Centres dramatiques nationaux sont aujourd'hui dirigés par des femmes, mais les directrices de CDN ne gèrent que 41 M€ de subventions quand nous, leurs homologues masculins, en gérons 79 M€ soit, à peu de choses près, le double. Les 8 CDN les plus dotés présentent des directions exclusivement masculines tandis que les 4 CDN les moins dotés présentent des directions exclusivement féminines », relève [David Bobée](#), directeur du Théâtre du Nord, CDN de Lille.

News Tank rend compte des échanges qui ont également souligné l'importance de l'évaluation des jauges offertes aux œuvres portées par des femmes (31 % actuellement), indicateur devant augmenter afin d'améliorer leur visibilité et leur légitimité.

« Notre objectif est l'égalité. La parité n'est qu'un outil temporaire nécessaire » (Émilie Capliez)

- « Aujourd'hui, dans un contexte où la liberté, les droits et l'égalité pour les femmes semblent encore remis en question à chaque instant, l'attention de notre secteur envers les questions d'égalité homme / femme doit être portée haut et fort, pour parvenir à modifier en profondeur les mentalités et les usages et lutter contre l'invisibilisation des artistes femmes encore à l'œuvre aujourd'hui.
- Même si en 10 ans le pourcentage de femmes directrices de CDN est passé de 10 à 46 %, il n'en reste pas moins que les spectacles portés par des femmes représentent encore seulement 31 % des jauges offertes au public.
- C'est pourquoi, face à cette réalité et parce qu'il y a urgence, nous prenons la parole aujourd'hui en tant que femmes et en tant qu'hommes de théâtre, artistes et directeurs et directrices d'institutions, pour partager un engagement crucial et concret de l'ensemble du réseau des Centres dramatiques à l'endroit de la parité.
- Loin de s'apparenter uniquement à une compensation ou à une réparation, cet engagement rendra compte de la formidable vitalité artistique qui est portée

aujourd'hui par toute une génération d'artistes, d'autrices et de créatrices pour offrir aux publics une réelle diversité de formes et de discours.

- Cette charte de la parité, qui vise à rétablir l'équilibre dans nos programmations ainsi qu'une plus juste répartition de nos moyens de production entre les artistes hommes et femmes, est un premier pas vers une égalité nécessaire. Elle sera la garantie d'une plus juste représentation de la création artistique contemporaine.
- Notre objectif est l'égalité. La parité n'est qu'un outil temporaire nécessaire à l'égalité réelle et pérenne.
- Cette parité sera appliquée dès la saison prochaine et sera inscrite dans nos CPO. Elle pourra être observée à l'aune de nos mandats, soit tous les 3 ans pour les moyens de production, et chaque saison pour les programmations.
- À travers cette charte, nous faisons également appel à nos collègues des scènes labellisées, ainsi qu'aux collectivités territoriales, car c'est tout un éco-système qui doit travailler ensemble et en commun. Les CDN seuls ne sauront rétablir ces inégalités en cours. »

Émilie Capliez, co-directrice du CDN de Colmar et présidente de l'ACDN

La charte de la parité dans les CDN

Contexte

• Face au constat partagé de « profondes inégalités encore à l'œuvre entre femmes et hommes dans le spectacle vivant : faiblesse des moyens de production dévolus aux équipes artistiques dirigées par des femmes, absence de parité dans les programmations, invisibilisation du travail des femmes en général et assignation à des espaces considérés à tort comme secondaires », les CDN ont décidé de la mise en œuvre d'une charte de la Parité lors de l'Assemblée générale de l'ACDN du 11/12/2021.

Objet

• Cette charte affirme **un « engagement collectif clair »** pour la mise en œuvre concrète de la parité entre les femmes et les hommes **dans les programmations** ainsi que **dans les moyens alloués** aux équipes artistiques produites ou coproduites (hors productions des directeurs et directrices, la parité devant s'appliquer au moment des nominations), visant **l'accès des femmes aux grands plateaux** et **une égale visibilité** des femmes et des hommes **dans la jauge offerte au public** ».

Les CDN s'engagent dès la saison 2022-2023 à :

• composer des programmes mettant à l'affiche au moins 50 % de spectacles « mis en scène », « écrits et mis en scène » ou « conçus » par des femmes.

• répartir les moyens de production des CDN à égalité entre des compagnies, collectifs, troupes dirigés par des femmes, et des compagnies, collectifs, troupes dirigés par des hommes.

Objectif :

• Offrir une même visibilité des œuvres et donc offrir au public une jauge au moins égale entre les spectacles mis en scène, écrits et mis en scène ou conçus par des femmes et ceux qui le sont par des hommes.

Engagements et objectifs chiffrés :

• « Seul un suivi chiffré permettra d'atteindre des objectifs en matière de parité ». L'ACDN souhaite donc « que des indicateurs soient mis en place dans les Contrats Pluriannuels d'Objectifs de chaque CDN ». Ils « devront avoir des objectifs planchers de 50 % pour les femmes ».

Évaluation

- La parité en termes de programmation sera évaluée par saison.
- La parité en matière de production sera évaluée sur trois ans.
- Au terme de chaque mandat, l'objectif de parité des jauges offertes et d'accès des femmes au déploiement d'œuvres sur les grands plateaux sera observé.

Directions

- **Sur les 76 Scènes nationales, 26 sont dirigées par des femmes** contre 47 par des hommes (respectivement 35 % et 64 %) - 3 lieux en vacance de direction
- **Sur les 38 CDN, 15 sont dirigés par des femmes** contre 20 par des hommes et 3 binômes paritaires (respectivement 39 %, 53 % et 8 %)
- **Sur les 19 CCN, 3 sont dirigés par des femmes** contre 13 par des hommes (soit 16 % et 68 %) - 3 autres dirigés par des collectifs et un binôme paritaire
- **Aucun théâtre national n'est dirigé par une femme.**

Source : Lettre du Syndeac à la ministre de la Culture du 20/05/2022

Moyens de production

- Presque 40 % des CDN sont dirigés par des femmes, mais **les directrices de CDN gèrent 41 M€ de subventions** quand leurs homologues masculins en gèrent 79 M€.
- **Les 8 CDN les plus dotés présentent des directions exclusivement masculines** (Villeurbanne, Rennes, Nanterre, Angers, Toulouse, Saint-Étienne, Marseille, Lille) tandis que **les 4 CDN les moins dotés présentent des directions exclusivement féminines** (Poitiers, Orléans, Vire, Montluçon).
- **Les 12 CCN les plus subventionnés sont dirigés par des hommes** alors que les femmes, qui dirigent 16 % des CCN, ne gèrent que 8,7 % des subventions accordées
- **Les 3 Scènes nationales les plus dotées sont dirigées par des hommes**, tandis que **les 3 Scènes nationales les moins dotées sont dirigées par des femmes**. Leurs directrices gèrent en moyenne un budget inférieur de 20 % à celui des directeurs
- Seuls **19 % des crédits alloués aux équipes artistiques** par la DGCA sont fléchés vers des équipes portées par des femmes.

« Des écarts de visibilité et d'opportunité toujours présents »

- « L'accès aux moyens de production, garant de la liberté de création, est donc, lui aussi, loin d'être paritaire. En dépit des apparences, les écarts de visibilité et d'opportunité sont toujours présents et préservés.

- Les femmes sont 60 % dans les écoles d'art, puis 40 % dans le métier, et plus tard encore 10 % dans les hautes sphères de la consécration. » (David Bobée)

« Beaucoup de nos concitoyens et concitoyennes ne se reconnaissent plus dans la culture dominante qui leur est proposée » (Carole Thibaut)

- « Nous avons chacune été en butte au sexisme, à différents moments de nos vies de femmes et d'artistes, car ici nous ne séparerons pas la femme de l'artiste, ni l'homme de l'artiste.
- Il faut cesser de séparer l'expérience concrète et vivante du sexisme et le regard porté sur elle, comme si nous étions extérieurs de cela.
- Nous participons toutes et tous de cet état de fait.
- Et nous avons toutes et tous à y travailler, au quotidien.
- Cette expérience traversée en tant que femmes et artistes nous fragilise mais nous confère aussi une puissance, avec laquelle nous avançons, dessinons le théâtre que nous imaginons et mettons concrètement en œuvre, dans les maisons de création comme sur les scènes, dans les représentations du monde que nous proposons, dans nos imaginaires à l'œuvre, dans nos relations avec les équipes, dans la recherche d'autres manières de diriger, de travailler ensemble.
- Beaucoup de nos concitoyens et concitoyennes ne se reconnaissent plus dans une culture dominante véhiculée par un petit cercle de nantis composé le plus souvent d'hommes, excluant de plus en plus de gens de ce qui fait "La Culture", qui n'est autre que "Leur culture". »
- Cette charte « n'est qu'une première étape d'une révolution nécessaire et indispensable des pratiques qui doit s'accompagner d'une réflexion plus globale sur l'ensemble de la chaîne des inégalités HF dans le secteur culturel. »

Carole Thibaut, directrice du CDN de Montluçon

« Nous sommes épuisés de porter l'héritage d'un monde dessiné à notre avantage mais que nous ne désirons pas » (David Bobée)

- « Nous prenons la parole en tant qu'hommes, artistes, directeurs d'institutions, aux côtés et avec nos collègues et amies femmes.
- Nous sommes épuisés de porter l'héritage d'un monde dessiné à notre avantage mais que nous ne désirons pas. Épuisés d'être les complices même passifs, même non-volontaires, d'un système de préférence que nous reproduisons malgré nous. Nous ne pouvons plus fermer les yeux et baisser la tête devant ces injustices et inégalités.
- Le rôle que nous occupons dans ce système ne nous ressemble plus et ne nous convient pas. Nous nous savons plus créatifs.
- Aujourd'hui, en tant que directeurs, producteurs et artistes, nous affirmons notre entière solidarité avec les combats de nos collègues femmes et nous assumons, sans fragilité ni abnégation, notre responsabilité dans la construction concrète de l'égalité dans le spectacle vivant et la lutte contre toutes les violences faites aux femmes, qu'elles soient l'invisibilisation, l'iniquité de moyens et d'accès aux scènes publiques, la soumission au regard et à l'imaginaire masculin, à

l'assignation genrée, de l'érotisation des rapports professionnels jusqu'aux violences et harcèlements sexistes et sexuels... »

David Bobée, directeur du Théâtre du Nord, CDN de Lille

« Cette charte portée par tout un réseau est une première et un geste politique » (Nathalie Garraud)

- « Nous nous fixons comme enjeu, dans les trois années qui arrivent, de mettre en œuvre des dispositifs d'observation par nous-mêmes et de pouvoir mesurer dans trois ans où nous en sommes. Il est notable que, pour la première fois, l'ensemble d'un réseau labellisé prend un engagement collectif aussi net et concret sur la question de la parité. C'est un geste politique important.
- Il faut souligner à quel point, particulièrement après la période que nous venons de traverser, nous sommes soumis à des injonctions multiples, à des obligations fortes, et que l'idée n'est pas du tout d'être coercitif mais de se donner des outils communs à partir desquels on travaille. À partir du moment où cette charte est écrite, aucun de nous ne peut s'extraire du travail collectif à mener. »

Nathalie Garraud, co-directrice du CDN de Montpellier

- « Ce qui est fondamental, c'est que l'engagement est collectif. Aucun directeur ou directrice de CDN n'a donc envie d'y échapper. C'est un désir partagé, pas une obligation qu'on s'infligerait. »

Muriel Mayette, directrice du Théâtre national de Nice

- « Tant que l'égalité des moyens de production ne sera pas acquise, on ne pourra pas avancer sur les questions de représentation sur les grands plateaux, de direction des lieux les mieux dotés, etc. Une mécanique est à l'œuvre et elle doit commencer très tôt. Relevons qu'il n'est jamais arrivé qu'une femme soit nommée à la direction de deux CDN différents alors que ce n'est pas rare pour les hommes. »

Nathalie Garraud

« Il faut que nommer une femme cesse d'être "un coup" » (Muriel Mayette)

- « Quand j'ai été nommée à la Comédie-Française, j'ai été nommée pour "faire un coup". Je n'ai pas été nommée par conviction. Je ne me fais aucune illusion sur ce point. Et c'est la raison pour laquelle, après mon départ, on a remis un homme. À partir du moment où les artistes n'ont pas les moyens de s'exprimer à égalité sur les plateaux, il n'y aura pas de conviction ni d'évidence à nommer des femmes à la tête de gros équipements. Il faut que nommer une femme cesse d'être "un coup". »

Muriel Mayette

- « Concernant la faiblesse et la baisse du nombre de CCN dirigés par des femmes, je voudrais souligner que pendant longtemps la danse était le parent pauvre et très peu aidé et, à ce moment-là, il y avait 80 % de femmes à la tête des CCN. Dès que la danse a été valorisée et donc mieux aidée financièrement, on a vu disparaître les femmes et arriver les hommes. »

Catherine Marnas, directrice du TNBA, CDN de Bordeaux

- « Si on remonte toute la chaîne, on peut regarder ce qui se passe dès les écoles supérieures d'art dramatique. Il y a beaucoup plus de jeunes femmes que d'hommes qui veulent les intégrer et pourtant on a toujours des promotions paritaires. Qu'advient-il de toutes ces jeunes femmes ?
- Sur la question des moyens pour les artistes et les compagnies, de toute évidence, il faut qu'on sorte de la logique de la femme orientée vers les genres mineurs comme le jeune public, ou vers les petites salles.
- Nous avons, nous aussi, en tant que femmes tout un travail à faire pour nous sentir suffisamment légitimes à porter des gestes artistiques ambitieux sur les grands plateaux. »

Émilie Capliez

« Que cette charte permette une attention plus forte de tous à ces questions, que ce soit au niveau de l'État, des collectivités territoriales ou des autres réseaux de labels » (Nathalie Garraud)

- « Il y a aussi le problème de la durée des parcours. En plus de l'évaporation évoquée parmi les jeunes femmes, on voit aussi la façon dont les femmes qui vieillissent sont ostracisées. Les déconventionnements tombent sur les femmes de plus de cinquante ans qui dirigent des compagnies, beaucoup plus que sur les hommes. À partir de 50-55 ans, vous avez de grandes chances d'être déconventionnées. Il y a moins de déconventionnement des compagnies dirigées par des hommes du même âge. »

Carole Thibaut

- « La charte pose un geste dont on aimerait qu'il permette une attention plus forte de tous à ces questions, que ce soit au niveau de l'État, des collectivités territoriales, des autres réseaux de labels. L'invisibilisation des femmes est assez proche de celle d'une charte pour y remédier lancée il y a trois mois et dont à peu près personne n'a parlé. »

Nathalie Garraud

- « Ce qui est intéressant, c'est que nous écrivons ces objectifs de nous-mêmes dans nos CPO. Tout un ensemble d'indicateurs qui nous sont imposés et auxquels on se plie volontiers mais, curieusement, une question aussi simple que l'égalité, principe constitutionnel, valeur républicaine, n'y figure pas. Incrire cet engagement dans nos CPO et s'accorder sur un certain nombre d'indicateurs communs, c'est aussi une façon de renvoyer la balle au ministère de la Culture

afin qu'il puisse lui aussi faire ce travail de l'inscrire dans les cahiers des missions et des charges qui régissent chaque lieu labellisé. »

David Bobée

« La question n'est pas celle du talent, mais celle de qui écrit l'histoire et comment on la raconte » (Carole Thibaut)

- « Regardons la part des femmes autrices mais aussi la part de celles qui restent. Si on regarde les anthologies du XX^e siècle, on se rend compte que la plupart des autrices du XX^e siècle sont déjà effacées. On écrit l'histoire des grands courants esthétiques de façon complètement masculine. Les historiens ou historiennes qui travaillent sur ce sujet s'accordent à dire que, tous les 50 ans, les femmes sont effacées de l'histoire. Que ce soit dans le domaine des sciences, des arts, etc.
- Si nous ne faisons rien, dans trente ans nous serons totalement effacées, qu'on ait beaucoup de talent ou pas. La question n'est pas celle du talent, mais celle de qui écrit l'histoire et comment on la raconte. »

Carole Thibaut

- « Nous saluons tout le travail fait autour de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, mais c'est le bout d'une chaîne qui a des origines bien plus profondes et qui commence dès l'école. Cela existe parce que cela a été rendu possible dans les imaginaires. C'est donc là que nous voulons agir puisque nous avons une puissance d'action sur les imaginaires, des récits et révélations. »

David Bobée

- « Le mouvement #MeToo a été aussi un mouvement qui, à un moment donné, nous a réunis dans cette réflexion et a ouvert très concrètement la possibilité de cette charte, parce que les violences sexistes et sexuelles sont le résultat d'une structure sexiste qui s'exerce à l'échelle de l'ensemble de la chaîne. »

Nathalie Garraud

« Ce n'est pas que les femmes sont moins ambitieuses, c'est qu'elles ont 50 % de moins de budget » (Maëlle Poésy)

- « Quand on parle de légitimité pour arriver à la tête des théâtres nationaux, on soulève la question des grands plateaux, qui est une question de moyens de production. Ce n'est pas que les femmes sont moins ambitieuses, c'est qu'elles ont 50 % de moins de budget. Quand on fait des épopées de 12 heures, cela coûte très cher. Avant de pouvoir avoir l'ambition de faire ce type de projet qui permet ensuite une grande légitimité à être nommée dans des grandes institutions, théâtres nationaux ou grands festivals, il faut des moyens de production. Sans cela, la question de la légitimité est tout le temps posée avec l'idée d'avoir nommé des femmes pour nommer des femmes et jamais pour une

reconnaissance artistique. Or cette reconnaissance dépend aussi du parcours et de ce qui est possible dans le parcours. »

Maëlle Poésy, directrice du CDN de Dijon

- « L'accès aux moyens de production, c'est la capacité de faire des grandes formes et d'accéder aux grands plateaux. Il est aussi plus difficile de diriger un petit centre dramatique qu'un gros. La charge qui pèse sur le directeur ou la directrice est bien plus lourde que dans un gros centre dramatique. Quand on dirige un grand CDN, on dispose de moyens pour s'entourer, pour être bien accompagné et avoir plus de temps pour créer. Contrairement à ce qu'on peut penser, c'est moins de travail de diriger un théâtre national qu'un petit CDN. N'avoir qu'un seul financeur, un seul interlocuteur, ce n'est pas la même chose que d'avoir affaire à cinq collectivités. Les grands théâtres sont dans des métropoles, ce qui facilite le recrutement, etc. Il ne faut pas se dire que ce sera trop lourd, trop compliqué de diriger un grand théâtre. »

Benoît Lambert, directeur du CDN de Saint-Étienne